

Décision

Générale

colonial

Décision n° 740 du 6 juin 1953 :

n° 740

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 juin 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Razafindrainibe (Samuel), mécanicien-électricien contractuel, attendu de Madagascar, est mis à la disposition du Directeur des Travaux publics, pour servir à l'Usine Electrique, en remplacement numérique de M. Ramarokoto (Pierre), titulaire d'un congé administratif.